



Sous-direction du
recrutement

DGRH D5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, session 2023

N° J3C44ASIEY2

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, au titre de l'année 2023 :

Monsieur OBRIER Damien, ingénieur d'études hors classe, président, Université Lumière Lyon 2, Bron

Madame REVOL Ruth, attachée d'administration de l'Etat, vice-présidente, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Madame BERLANDI Marie-Josée, ingénieure d'études hors classe, experte, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Madame BLANC Christelle, attachée d'administration de l'Etat hors classe, experte, Lycée Hector Berlioz, La Côte-Saint-André.

Monsieur CERISIER-LACOMBE Loïc, attaché d'administration de l'Etat, expert, Ministère des armées, Paris.

Madame CHAMPEL Stéphanie, ingénieure d'études hors classe, experte, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Monsieur DORDAN Thierry, ingénieur de recherche, expert, Rectorat de l'académie de Montpellier, Montpellier.

Monsieur JAILLET Laurent, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université de Bourgogne, Dijon.

Madame REUSSER Elise, attachée principale d'administration de l'Etat, experte, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Madame ROUX Florence, attachée principale d'administration de l'Etat, experte, Université Paul Valéry Montpellier 3, Montpellier.

Monsieur ALVAREZ Franck, attaché principal d'administration de l'Etat, COMUE Université de Lyon, Lyon.

Monsieur CORNET Pascal, attaché principal d'administration de l'Etat, Université Lumière Lyon 2, Bron.

Madame RAMIANDRISOA Nalisoa, attachée d'administration de l'Etat, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Monsieur TINE David, ingénieur de recherche hors classe, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 15/06/2023

Pour la ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche et par délégation,

La cheffe du bureau des concours des personnels administratifs,
techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF
et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-
inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs
de l'éducation nationale (IEN)



Pauline MAINDON